

DECLARATION DE NAIROBI
POUR UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRES 2015 INCLUSIF POUR
LES PERSONNES HANDICAPÉES EN AFRIQUE

Préambule

NOUS, personnes handicapées de 14 pays d'Afrique et représentants des organisations de personnes handicapées nationales, sous- régionales et panafricaines (OPH), réunis à Nairobi, au Kenya, le 6-7-8 de Mars 2014, lors de la conférence " CDPH et programme de développement pour l'après 2015 inclusif en Afrique »,

- a. Rappelant que les personnes handicapées doivent jouir et exercer sur un pied d'égalité avec les autres, tous les droits humains reconnus dans les instruments, internationaux et régionaux, relatifs aux droits humains,
- b. Rappelant que les personnes handicapées devraient avoir un environnement propice afin de contribuer pleinement au développement des économies, des sociétés et des communautés de leurs pays,
- c. Rappelant, comme nous le dénonçons dans toute l'Afrique depuis si longtemps et que le Rapport mondial sur le handicap de 2011¹ a confirmé, que les personnes handicapées vivent de profondes inégalités dans l'accès à l'éducation, aux soins de santé, les opportunités de travail, et font face à des obstacles généralisés à la mobilité, la communication et l'information menant à la marginalisation et à la pauvreté, et ont plus de risques de subir des violences,
- d. Rappelant la discrimination aggravée et les inégalités subies par les femmes et les filles handicapées et les mères d'enfants handicapés,
- e. Reconnaisant l'importance de la famille dans le soutien et l'assistance aux membres de leur famille vivant avec un handicap, en particulier ceux ayant des besoins de soutien élevés,
- f. Profondément préoccupés par le fait que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne seront pas réalisés d'ici à 2015 pour les millions de personnes handicapées d'Afrique en raison de l'absence d'inclusion et d'accessibilité dans la conception , la mise en œuvre et le suivi des programmes et des politiques relatives aux OMD ,
- g. Profondément déçus par toutes les écoles et les centres de santé inaccessibles construits, ainsi que par tous les programmes de santé, d'éducation, d'autonomisation économique, d'eau et d'assainissement, non inclusifs financés et mis en œuvre, à travers l'Afrique, dans la dernière décennie et qui ont été, à chaque fois, des occasions manquées de faire progresser l'inclusion de personnes handicapées,
- h. Rappelant que l'Afrique est le continent le plus touché par les conflits et le deuxième le plus touché par les catastrophes naturelles² et que les personnes handicapées sont plus vulnérables face aux risques de violence et aux lacunes dans la protection dans de telles situations,

¹ http://www.who.int/disabilities/world_report/2011/en/

² UN office for disasters reduction and preparedness

- i. Rappelant que certains groupes marginalisés de personnes handicapées, comme les personnes atteintes d'albinisme, les personnes ayant un handicap psychosocial, personne ayant une déficience intellectuelle et les personnes atteintes d'épilepsie, font face à des violences pouvant menacer leur vie et des privation de liberté, en raison de croyances persistantes et de pratiques culturelles néfastes,
- j. Encouragés par la prise de conscience et la volonté politique suite de l'adoption de la Convention des Nations Unies Relative aux Droits Des Personnes Handicapées, comme un instrument relatif aux droits humains et de développement, signée par 45 pays africains et ratifiée par 35³,
- k. Rappelant l'engagement des Etats Africains à la mise en œuvre de la Stratégie Continentale de l'Union Africaine pour les personnes handicapées et le processus en cours pour un protocole Africain sur les droits des personnes handicapées
- l. Rappelant que tous les États Membres des Nations Unies, y compris les pays Africains, à la Réunion de haut niveau sur le handicap et le développement de Septembre 2013⁴ ont souligné l'importance de " garantir l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées dans tous les aspects du développement et de tenir dûment compte de toutes les personnes handicapées dans le nouvel agenda de développement pour l'après-2015 des Nations Unies,"
- m. Encouragé par l'attention croissante portée à l'inclusion des personnes handicapées dans le processus menant à Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, du document final de Rio +20⁵ au document final de la Réunion de haut niveau sur le handicap et le développement⁶, et notant que le rapport du Groupe de haut niveau sur le Programme de développement pour l'après-2015⁷ et le récent document de synthèse des co-présidents du groupe de travail des Nations Unies ⁸ pour les objectifs de développement durable constituent également une étape positive vers l'intégration des personnes handicapées,

Appelons les pays Africains à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris la mobilisation des ressources financières et humaines suffisantes pour:

1. Ratifier et appliquer la Convention relative aux droits des personnes handicapées
2. Veiller à ce que toutes les politiques et programmes de développement, soient accessibles aux personnes handicapées dans leur diversité, y compris dans les situations d'urgence et de crise humanitaire, en supprimant les obstacles et en assurant l'accès aux services de soutien nécessaires, comme des interprètes en langues des signes compétents et de l'information en formats appropriés dont le braille, des aides techniques et de l'assistance personnelle, entre autres,

³ As of 6th of March 2014. www.un-enable.org

⁴ Outcome document of the high-level meeting of the General Assembly on the realization of the Millennium Development Goals and other internationally agreed development goals for persons with disabilities: the way forward, a disability-inclusive development agenda towards 2015 and beyond

⁵ <http://www.un.org/en/sustainablefuture/>

⁶ <http://www.un.org/disabilities/default.asp?id=1590>

⁷ <http://www.post2015hlp.org/>

⁸ <http://sustainabledevelopment.un.org/focussdgs.html>

3. Veiller à ce que les personnes handicapées, y compris les jeunes et les personnes âgées, ainsi que les enfants et leurs familles soient étroitement consultés et activement impliqués au travers de leurs organisations représentatives dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de tous les programmes et politiques qui pourraient avoir une incidence sur leur vie,
4. Contribuer au développement des capacités des organisations représentatives des personnes handicapées qui soutiennent l'émancipation des personnes handicapées et afin de les mettre dans une position de contribuer avec les États à rendre le développement inclusif,
5. Assurer qu'une attention particulière est accordée à l'inclusion de façon significative des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes indigènes, des personnes âgées, des personnes ayant des besoins de soutien élevés, des personnes réfugiées et déplacées, qui vivent avec un handicap, et qui peuvent faire face à des violences et des formes multiples ou aggravées de discrimination;
6. Veiller à ce que des efforts importants soient faits pour renforcer la recherche, y compris la recherche participative, et la collecte de données en ce qui concerne les droits des personnes handicapées, ce qui permettra une définition adéquate des programmes et des politiques ainsi que le suivi adéquat des politiques et programmes actuels et futures

Et, à cet effet, demandons que les objectifs et indicateurs du programme de développement pour l'après-2015 incluent explicitement les personnes handicapées, en particulier en ce qui concerne :

L'éradication de la pauvreté

7. Les personnes handicapées sont surreprésentées parmi les plus pauvres. Les mécanismes de protection sociale traditionnels, trop souvent, ne parviennent pas à être inclusifs et accessibles pour les personnes handicapées et très peu de mécanismes ont été développés pour permettre aux personnes handicapées d'accéder aux services dont ils ont besoin.
8. *Nous voulons que le programme de développement pour l'après-2015 éradique la pauvreté par la promotion de politiques et programmes d'autonomisation économique et de protection sociale qui tiennent compte des personnes handicapées ainsi que des régimes de protection sociale permettant aux personnes handicapées de couvrir leurs coûts supplémentaires liés à leur handicap et d'accéder aux services de soutien, y compris pour les familles d'enfants handicapés .*

Education

9. L'exclusion des personnes handicapées de l'éducation est l'un des plus grands problèmes rencontrés par les personnes handicapées car cela les prive de la possibilité de développer leur plein potentiel sur la base de l'égalité avec les autres. Alors que les OMD ont permis de grands progrès dans l'accès à l'éducation en général, on estime que 90 % des enfants handicapés n'ont pas encore accès à l'éducation.
10. *Nous voulons que le programme de développement pour l'après-2015 veille à ce que les personnes handicapées accèdent à une éducation inclusive de qualité ainsi qu'à l'apprentissage tout au long de la vie, avec une attention particulière à l'accessibilité, à la disponibilité d'interprètes et d'enseignants qualifiés en langue des signes, aux technologies d'assistance , au*

braille, au matériel alternatifs et à l'assistance humaine. Nous voulons aussi des programmes de sensibilisation et de soutien aux parents d'enfants handicapés.

Santé

11. Les personnes handicapées sont confrontées à d'énormes obstacles dans l'accès aux soins de santé, y compris la réadaptation, les interventions d'urgence, la petite enfance, la nutrition, l'eau et l'assainissement et les programmes de santé publique liés aux maladies transmissibles et non transmissibles, en raison du manque d'accessibilité en termes d'infrastructures, d'information et de communication ainsi que d'inadéquation des services, notamment des services de soutien, et sont plus susceptibles de faire face à des dépenses de santé catastrophiques.
12. *Nous voulons que le programme de développement pour l'après-2015 assure l'accessibilité à des services de soins de santé adéquats, l'accès aux aides techniques, ainsi que l'inclusion des personnes handicapées dans les mécanismes émergents d'assurance santé,*

L'égalité des sexes et l'émancipation des femmes

13. Les filles et les femmes handicapées sont confrontées à de multiples discriminations dans de nombreux domaines de la vie familiale et communautaire et sont plus exposées à la violence.
14. *Nous voulons que le programme de développement pour l'après-2015 veille à ce que les filles et les femmes handicapées soient explicitement incluses et participent activement dans tous les programmes et politiques visant à l'égalité des sexes et l'émancipation des filles et des femmes.*

Emploi et le travail décent pour tous

15. Les personnes handicapées dans leurs grandes majorités sont exclues du travail et de l'emploi en raison de la discrimination et des préjugés, du manque d'accessibilité, et des difficultés d'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et aux services financiers
16. *Nous voulons que le programme de développement pour l'après-2015 veille à ce que les cadres juridiques adéquates soient adoptés pour protéger les personnes handicapées contre la discrimination et pour promouvoir l'égalité d'accès à un travail décent, ainsi qu'à une formation professionnelle adéquate et que les personnes handicapées soient pleinement intégrées dans tous les programmes et des politiques d'autonomisation économique.*

Infrastructures, les villes durables et les établissements humains, l'eau et l'assainissement

17. Les pays africains ont une très mauvaise accessibilité en termes de logements, de services, d'installations d'eau et d'assainissement, de transports, que ce soit dans les villes, les zones rurales et dans les camps de réfugiés.
18. *Nous voulons que le programme de développement pour l'après-2015 assure que tous les programmes de constructions et d'installations d'infrastructures et de services, les programmes d'eau et d'assainissement, de transports, d'information et technologies de la communication, dans les zones urbaines et rurales ainsi que les camps de réfugiés, soient accessibles pour toutes les personnes handicapées dans leur diversité,*

Gouvernance et participation politique

19. Les personnes handicapées font face à de multiples obstacles en Afrique en ce qui concerne l'accès à la justice et le droit de vote, de se présenter aux élections et d'être impliqué dans les processus de prise de décision sur les politiques et programmes.
20. *Nous voulons que le programme de développement pour l'après-2015 veille à ce que les cadres juridiques et les politiques soient en place pour prévenir la discrimination, y compris le déni de capacité juridique, et pour favoriser l'accès à la justice ainsi que la participation politique des personnes handicapées à tous les niveaux de prise de décision,*

Sociétés pacifiques et non-violentes

21. Les enfants et les adultes handicapés et leurs familles sont plus susceptibles d'être victimes de violence au sein de la communauté et sont touchés de manière disproportionnée dans les situations de conflit.
22. *Nous voulons que le programme de développement pour l'après-2015 veille à ce que des mesures soient prises pour éliminer la violence, l'abus, l'exploitation et la torture contre les personnes handicapées, avec une attention particulière aux femmes et aux enfants handicapés.*

Partenariats mondiaux pour le développement inclusif

23. Pas assez d'effort ont été fait pour assurer la coordination entre les pays Africains, le système des Nations Unies, des donateurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que les acteurs non étatiques pour assurer que le développement soit inclusif, et que les aides techniques et autres services nécessaires soient disponibles et abordables pour toutes les personnes handicapées dans la région.
24. *Nous voulons que le programme de développement pour l'après-2015 encourage les partenariats mondiaux entre les États et les acteurs non étatiques, les Organisations de personnes handicapées ainsi que les organisations internationales à rendre le développement inclusif et à garantir l'accès aux aides techniques et les services de soutien nécessaires.*

Nairobi, le 8 Mars 2014

Annexe: liste des participants

- *Idriss Maiga, West African Federation Of the Disabled (FOUAPH), Niger*
- *Ezekiel Kumwenda, African Federation of Deafblind, Malawi*
- *Fauzia Haji, Inclusion Africa, Tanzania*
- *Nickson Ochieng Kakiri, Kenya National Association of Deaf, Kenya*
- *Annie Robb, Pan African Network of People with Psychosocial Disabilities, South Africa*
- *Peter Anomah-Kordieh, African Union of Blind, Kenya*
- *Julius Kamyua, African Union of the Blind, Kenya*
- *Hon. Rachel Kachaje, South African Federation Of Disabled, Disabled Women in Africa, Disabled People International, Malawi*
- *Dr. Elly Macha, Eastern Africa Federation of the Disabled, Kenya*
- *Hon Ms. Godliver Odmondi, Union of Disabled People Kenya (UDPK), Kenya*
- *Samuel Kabue, Ecumenical Disability Advocates Network, Eastern Africa Federation of the Disabled, Disabled People International, Kenya*
- *Jean Damascène Nsengiyumva, National Union of Disabilities' Organisations, in Rwanda*
- *Elizabeth Sifuma Khamala, Kenya National Association of Deaf, Kenya*
- *Patrick Gift Egessa, Uganda National Association of the Hard of Hearing, Uganda*
- *Robert Ssewagaudde, World Federation of the Deaf Youth Section Uganda*
- *Samuel Badege, National Organization of Users and Survivors of Psychiatry, Rwanda*
- *Hazel Binta Nomsa Tobedza, Down Syndrome Association of Botswana*
- *Imed Ouertani, Organisation Tunisienne de Défense des Droits des Personnes Handicapées, Tunisia*
- *Nayiga Florence Ssekabira, National Union of Disabled Persons of Uganda*
- *Martin Babu Mwesigwa, National Union of Disabled Persons of Uganda*
- *Amina Salehe Mollel Tanzania Federation of Disabled People's Organizations, Tanzania*
- *Liapeng Francina Litseho, Lesotho National Federation of Organisations of the Disabled, Lesotho*
- *Action Amos Federation of Disability Organisations in Malawi*

- *Edson Ngirabakunzi National Union of Disabled Persons of Uganda*
- *Nkhasi Sefuthi Lesotho National Federation of Organisations of the Disabled, Lesotho*
- *Isaac Tuggun Ghana Federation of the Disabled, Ghana*
- *Fredrick Ouko Alucheli, Action Network for the Disabled, Kenya*
- *Michael Njenga, Pan African Network of People with Psychosocial Disabilities, Kenya*
- *Fatma Wangari Haji, Inclusion Africa, Kenya*
- *Gertrude Oforiwa Fefoame, Sightsavers Ghana*
- *Virginia Tracy Kamowa, Sightsavers, Malawi*
- *Edwin Osundwa, Sense International, Kenya*
- *Joseph Walugembe, Action in Disability and Development, Uganda*
- *Mohammed Gafar Mussa, Action in Disability and Development, Sudan*
- *Washington Opiyo Sati, Leonard Cheshire Disability East and North Africa Regional Office, Kenya*
- *Paul Mugambi, Handicap International Kenya,*
- *Shikuku Obosi Inclusion Africa Kenya*
- *Dagnachew B. Wakene "Thisability consulting" Ethiopia*
- *Hon. Safia Nalule Juuko, Ugandan Parliament Human Right Committee, Uganda*
- *Commissioner Malatji, South African Human Rights Commissioner, South Africa*
- *Amare Ayalew Kebede, Secretariat of African Decade of Persons with Disabilities, Ethiopia*
- *Vanessa Dos Santos, Down Syndrome International, board member International disability alliance (IDA), South Africa*
- *Yannis Vardakastanis, International Disability Alliance Chairperson, Greece*
- *Colin Allen, World Federation of the Deaf, IDA board member, Australia*
- *Gabor Gombos, World Network of Users and Survivors of Psychiatry, IDA board member, Hungary*
- *Geir Jensen, World Federation of Deaf Blind, IDA board member, Norway*
- *Klaus Lachwitz, Inclusion International, IDA board member, Germany*

- *Latoa Halatau, Pacific Disability Forum, IDA board member, Fiji*
- *Maryanne Diamond, World Blind Union, IDA board member, Australia*
- *Nawaf Kabbara, Arab Organisation of People with Disabilities, IDA board member, Lebanon*
- *Patrick Clarke, European Disability Forum, IDA board member, Ireland*
- *Ruth Warick, International Federation of Hard of Hearing, IDA board member, Canada*
- *Javier Guemes, European Disability Forum, Spain*
- *Gitte Robinson, Danish Organisation of persons with disabilities, DPOD, Denmark*
- *Elizabeth Lockwood, CBM, USA*
- *Morten Eriksen, Atlas Alliance, Norway*
- *Irene Mwangi, CBM, Kenya*
- *Rosemary Nzuki, CBM, Kenya*
- *Ulrike Last, Handicap International, Eastern Africa*
- *Cathy Dimbarre Kpehounton, Handicap International Program Rwanda*
- *Ann-Marit Sæbønes, Atlas Alliance, Norway*
- *Petronella Masabane, African Union Disability Architecture focal point, Ethiopia*
- *Emanuele Sapienza, UNDP headquarter, UN Partnership for the Rights of Persons with Disabilities*
- *Joanina Karugaba, UNHCR, Kenya*
- *Olivia Collins, UNICEF office in Somalia*
- *Rosangela Berman Bieler, Senior Adviser on Disabilities, UNICEF Headquarter*